

ENSEMBLE

Ville de Marseille



29 octobre 2024

PRIMES JO POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX



Le Gouvernement a annoncé aux organisations syndicales de la Police Nationale que la prime pour les JO serait versée aux agents mobilisés sur la paye de décembre (cf. courrier au verso de ce tract, du Ministre de l'Intérieur à nos collègues du syndicat Alliance, syndicat affilié à la CFE CGC)

**Nous rappelons que le Maire s'est engagé dans un courrier du 8 juillet dernier à ce que soit versée aux Policiers Municipaux une prime pour la sécurisation des JO sur le salaire d'octobre 2024 ...
Et pourtant, toujours rien sur le bulletin de salaire d'octobre !!**



**DE QUI SE MOQUE-T-ON ?
L'ENGAGEMENT DU MAIRE DOIT ÊTRE RESPECTÉ !!!**

Courrier du Ministre de l'Intérieur du 28 octobre 2024



Le Ministre

Monsieur Fabien VANHEMELRYCK
Secrétaire général
Alliance police nationale
BP 30447
75525 PARIS CEDEX 11
secretariatgeneral@alliancecpn.org

Paris, le 28 OCT. 2024

Réf. :

Monsieur le Secrétaire général,

Lors de notre première rencontre le 11 octobre dernier, vous avez appelé mon attention sur la nécessité de respecter les engagements pris auprès des policiers, des personnels administratifs et techniques, des policiers scientifiques et des policiers adjoints dans le cadre de leur mobilisation pour la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques (JOP), en particulier le paiement de la « prime JOP », ainsi que l'indemnisation des heures supplémentaires générées pendant cette période exceptionnelle.

Après d'importantes négociations conduites avec le ministère en charge du budget et l'appui du Premier ministre, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance le fait que les engagements précités seront bien respectés : la prime et l'indemnisation des heures supplémentaires liées à la sécurisation des jeux olympiques et paralympiques seront bien programmées sur la paie du mois de décembre prochain.

Je tiens à renouveler mon soutien à nos policiers dans la conduite de leurs missions. Leur engagement exceptionnel pendant le plus grand événement sportif international organisé en France l'été dernier a été l'expression de notre capacité de mobilisation collective et la démonstration de l'expérience professionnelle de nos forces de sécurité intérieure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno RETAILLEAU

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

ENSEMBLE

Ville de Marseille



Engagement du Maire



VILLE DE MARSEILLE
Le Maire

Marseille, le 8 juillet 2024

Madame, Monsieur, chers agents de la Police municipale de Marseille,

Dans un contexte de fortes sollicitations en cette année exceptionnelle pour notre ville, j'ai le plaisir de vous confirmer mon engagement à revaloriser votre rémunération, à l'instar de celle de tous les agents municipaux éligibles au RIFSEEP.

Cet engagement ne pouvait se matérialiser jusqu'à lors pour la Police Municipale, en l'absence de nouvelles dispositions réglementaires. La parution récente du décret n° 2024-614, relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale, permet désormais sa concrétisation. Une note de service de la Directrice générale des services vous précisera ainsi le montant des reliquats de prime que vous percevrez sur la paie de novembre, après un vote du Conseil municipal d'octobre.

Je vous confirme, par ailleurs, que votre mobilisation pour la sécurisation des Jeux olympiques donnera lieu au versement d'une prime sur la paie du mois d'octobre. Son montant maximum est fixé à 1600 euros, en référence à la prime versée aux policiers nationaux exerçant dans un département accueillant des épreuves olympiques.

Enfin, j'ai demandé à l'administration d'étudier rapidement les possibilités d'évolution du régime indemnitaire de la filière police municipale ouvertes par ce décret tant attendu, et de l'inscrire dans le cadre du dialogue social autour des conditions de travail et de l'attractivité de vos métiers.

L'ensemble de ces mesures vient compléter les efforts que j'ai déjà engagés au bénéfice de la Police municipale : vaste plan de recrutements, doublement du nombre de places ouvertes au concours de brigadier principal de Police municipale, programmation d'équipements, amélioration des conditions d'emploi.

Au nom des Marseillais et des Marseillais, je vous exprime ma gratitude et ma reconnaissance pour votre engagement et votre dévouement sans faille au service de nos concitoyens.

Benoit PAYAN

Mairie de Ville - 13233 MARSEILLE CEDEX 20 - Tél. 04 91 55 11 11